

POUR LES ROUTES
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

RÉHABILITATION DU PONT PARON À SAINT-RÉMY

RD 69

LUNDI 24 AOÛT 2026

RÉHABILITATION DU PONT PARON À SAINT-RÉMY

UN CHANTIER MAJEUR POUR SÉCURISER ET PRÉSERVER UN OUVRAGE HISTORIQUE

Ce lundi 24 août 2026, **André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, Anthony Vadot, vice-président chargé des routes et infrastructures et leur collègue Florence Plissonnier, maire de Saint-Rémy, donnent le coup d'envoi à un chantier d'ampleur pour réhabiliter le pont Paron, à Saint-Rémy.** Cet ouvrage historique, fait l'objet d'une réhabilitation complète destinée à renforcer durablement sa structure et à garantir la sécurité des près de **9 000 véhicules qui l'empruntent chaque jour.** Entièrement financée par le Département à hauteur de **1,95 M€**, l'opération préservera également le caractère patrimonial du pont. La fin de l'ensemble des travaux est prévue en juillet 2027.



L'opération, menée par le Département de Saône-et-Loire, prévoit la **reconstruction complète du tablier**, tout en conservant la structure maçonnée et l'aspect patrimonial du pont.

Les principales interventions

- **Une passerelle provisoire pour les mobilités douces**

Une passerelle provisoire sera installée pour permettre aux piétons et aux cyclistes de franchir la Thalie pendant la durée des travaux.

Les cyclistes devront circuler à pied sur la passerelle.

- **Un nouveau tablier**

Le tablier actuel sera remplacé par un ouvrage neuf, installé sur la structure existante en maçonnerie.

- **De nouveaux garde-corps**

Les garde-corps seront remplacés afin d'améliorer la sécurité des usagers.

- **La réparation des maçonneries**

Les maçonneries du pont feront l'objet de travaux de réparation et de confortement.

L'objectif : **sécuriser durablement l'ouvrage tout en préservant son caractère historique.**

UN CHANTIER EN DEUX GRANDES PHASES

- **24 août 2026 > mars 2027**

GÉNIE CIVIL

Cette première phase comprend notamment la reconstruction du tablier et les interventions nécessaires à la remise en état et à la sécurisation de l'ouvrage.

Pendant cette phase, le pont sera fermé à la circulation routière.

- **Mars > juillet 2027**

MAÇONNERIES

La seconde phase sera consacrée aux travaux de réparation et de confortement des maçonneries du pont.

L'ESSENTIEL DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

➡ **1,95 M€** financés à 100% par le Département de Saône-et-Loire

➡ **53 mètres** de long

➡ **3 voûtes** en maçonnerie

➡ **Près de 9 000 véhicules par jour**

➡ **Fermeture du pont aux véhicules : du 24 août 2026 au 30 mars 2027 (déviations mises en place)**

➡ **Fin de l'ensemble des travaux : juillet 2027**

➡ **Piétons et cyclistes : maintien d'une continuité de circulation**

➡ **Commerces de Saint-Rémy : ouverts et accessibles pendant le chantier**

LA CIRCULATION À PARTIR DU 24 AOÛT

POUR LES VÉHICULES LÉGERS – PTAC INFÉRIEUR À 7,5 TONNES

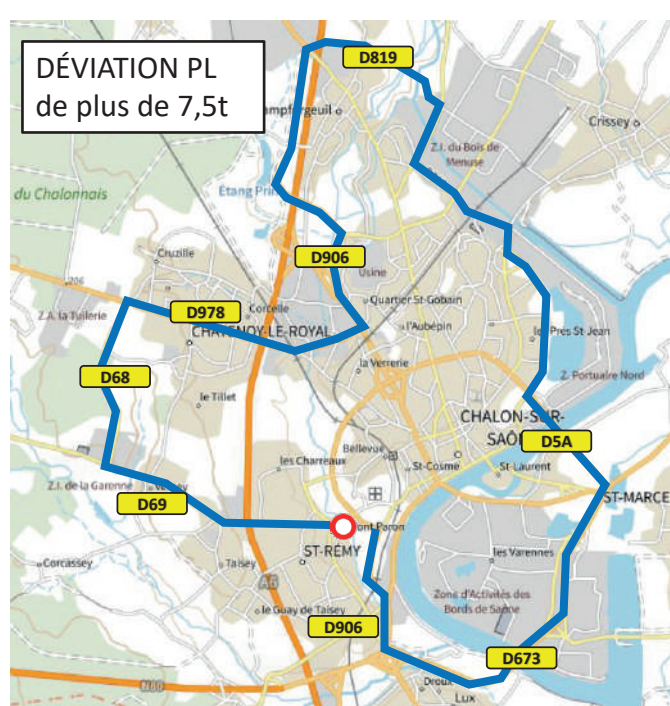
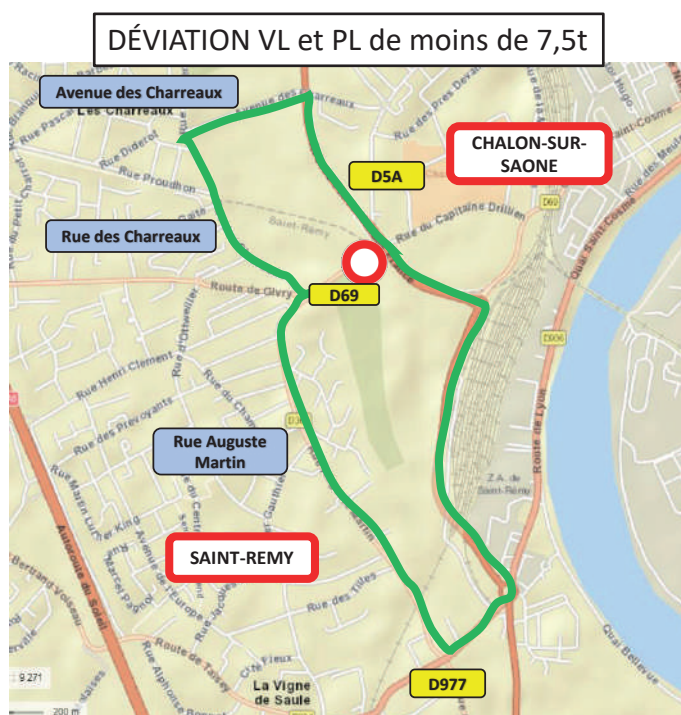
La déviation s'effectuera par :

RD 5A > avenue des Charreaux > rue Fourier > rue des Charreaux > rue Auguste Martin > route de Buxy (RD 977).

POUR LES POIDS LOURDS – PTAC SUPÉRIEUR À 7,5 TONNES

Les poids lourds devront emprunter la déviation déjà en vigueur :

RD 69 > RD 68 > RD 978 > RD 906 > RD 819 > RD 19 > RD 319 > RD 5 > rue des Frères Lumière > rue Marc Seguin > rue Georges Derrien > RD 5A > pont de Bourgogne > RD 673 > RD 906 > RD 5A.



LES COMMERCES RESTENT OUVERTS

La fermeture du pont ne signifie pas la fermeture du secteur.

Les commerces de Saint-Rémy, et notamment ceux situés autour de la place du pont Paron, restent ouverts et accessibles pendant toute la durée du chantier.

UN OUVRAGE HISTORIQUE AU CŒUR DES DÉPLACEMENTS

Construit vers **1750**, le pont Paron franchit la Thalie sur la RD 69.

Avec ses **53 mètres de longueur et ses trois voûtes en maçonnerie**, il constitue un ouvrage emblématique de Saint-Rémy et un axe important entre la commune et l'agglomération chalonnaise.

Près de **9 000 véhicules l'empruntent chaque jour**.

Depuis 2022, le Département de Saône-et-Loire a renforcé la surveillance de l'ouvrage et engagé des études approfondies à la suite de plusieurs désordres constatés : **fissures longitudinales, infiltrations d'eau et dégradations des pierres**.

Ces investigations ont conduit à retenir une opération de réhabilitation lourde afin de garantir durablement la sécurité et la pérennité du pont.



POUR LES ROUTES, LE DÉPARTEMENT AGIT !

Le Département de Saône-et-Loire assure l'aménagement, l'entretien et la sécurisation de **5 250 km de routes, 276 km de voies vertes et 2 440 ouvrages d'art**. Une responsabilité majeure pour la collectivité, qui gère **l'un des réseaux routiers départementaux les plus importants de France**, avec une priorité : **garantir la sécurité et les conditions de déplacement des usagers au quotidien**.



LES OUVRAGES D'ART EN SAÔNE-ET-LOIRE : UN PATRIMOINE PARTICULIÈREMENT IMPORTANT

Le réseau départemental compte **1 894 ponts**, dont **125 ouvrages non courants**, ainsi que **717 murs de soutènement**. Ce nombre important d'ouvrages s'explique notamment par la présence de nombreux franchissements de cours d'eau et témoigne de l'ampleur du patrimoine à entretenir.

En 2026, **8,8 M€ sont consacrés à l'entretien des ponts existants**. Le Département de Saône-et-Loire mobilise chaque année entre **7 et 9 M€** pour surveiller, entretenir et réparer ces ouvrages, avec un objectif : **anticiper les dégradations et intervenir avant qu'elles ne compromettent la sécurité des usagers**.

PRINCIPALES OPÉRATIONS EN COURS OU PROGRAMMÉES

Le Département de Saône-et-Loire mène plusieurs opérations de réparation et de confortement structurel sur des ouvrages majeurs :

- Pont de Bragny : 6,5 M€ TTC
- Pont de Paron à Saint-Rémy : 1,95 M€ TTC
- Pont d'Iguerande : 2,5 M€ TTC
- Pont de Navilly : 2,1 M€ TTC

ET DEMAIN : LE PONT DE FLEURVILLE

Le Département de Saône-et-Loire porte également, aux côtés du **Département de l'Ain**, le projet de **reconstruction du pont de Fleurville**, qui relie les deux départements. Les travaux doivent débuter en **2027**.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **25 M€**, financés à parts égales par les deux Départements. Compte tenu des désordres qui affectent l'ouvrage actuel, une réparation durable n'est plus possible. Le projet prévoit donc sa **reconstruction complète**, afin de garantir la pérennité de cette liaison entre la Saône-et-Loire et l'Ain.